

Procès verbal

Le vendredi 06 février 2026 à 18 heures 30, l'assemblée, régulièrement convoquée le 02 février 2026, s'est réunie sous la présidence de Geneviève RIPOLL.

Secrétaire de la séance : Mireille CABURET

Présents : Michel COMBES, Geneviève RIPOLL, Thierry BERTHOMIEU, Mireille CABURET, Lionel PARENT, Andrée FARREN, Yves VAISSETTE, Margaux OLLIER, , Théo CORDEIRO, Marie Josée GREZES

Représentés :

Absents et excusés : Robert FRIOL

Ordre du jour :

Délibération :

Vote du CFU/Compte administratif 2025

Divers :

Point sur les travaux 2025

Autre

Délibérations du conseil :

Délibération sur le compte unique financier - FOZIERES 2025 (N° DE_001_2026)

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT);

Vu la délibération n°MI_2021_5_2 du 15 juillet 2021 portant sur l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) en lien avec la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP);

Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique pour l'année 2025;

Vu le Compte Financier Unique 2025;

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétique et des taux des contributions et produits afférents;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de

contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable.

Considérant les éléments suivants :

	Dépenses Fonctionnement	Recettes Fonctionnement	Dépenses Investissement	Recettes Investissement	Total Dépenses	Total Recettes
Résultats reportés	0,00	127 523,19	87 437,39	0,00	87 437,39	127 523,19
Opérations exercice	98 878,30	123 553,16	21 302,76	56 205,58	120 181,06	179 758,74
Total	98 878,30	251 076,35	108 740,15	56 205,58	207 618,45	307 281,93
Résultat de clôture		152 198,05	52 534,57			99 663,48
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé	0,00	152 198,05	52 534,57	0,00	0,00	99 663,48
Résultat définitif		152 198,05	52 534,57			99 663,48

Michel COMBES se retire et ne prend pas part au vote.

Le conseil municipal réuni et présidé par Geneviève RIPOLL vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus et donne pouvoir à Geneviève RIPOLL pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Délibération : adoptée

Geneviève RIPOLL
Président de séance

Mireille CABURET
Secrétaire de séance